

# RECRUTEMENT D'UN ANIMATEUR (H/F/X) POUR LE SERVICE D'URGENCE SOCIALE (ACCUEIL DE JOUR ET ABRI DE NUIT) - Barème D2

## Finalité de l'emploi

Sous la responsabilité du responsable du service d'urgence sociale, il contribue à la mise en œuvre de la politique d'action sociale développée par le C.P.A.S.

Il est chargé d'assurer l'accueil et l'encadrement des usagers au sein de l'accueil de jour et de l'abri de nuit, ainsi que la mise en place de projets liés à ces structures.

Il est également chargé d'aller à la rencontre des publics précarisés ne fréquentant pas spontanément les dispositifs d'accueil (abri de nuit, accueil de jour), afin de créer un premier lien de confiance, évaluer les besoins et favoriser l'accès aux services d'aide et d'accompagnement. Lors des périodes de températures particulièrement basses, il doit contribuer à la protection des personnes en situation de grande précarité, en prévenant les risques liés au froid (hypothermie, isolement, mise en danger) et en facilitant l'accès à des solutions d'hébergement et d'aide d'urgence.

*(voir monographie de fonction)*

## Profil du candidat

### ❖ Conditions générales de recrutement :

- | Être Belge ou citoyen de l'Union Européenne, ou être en possession d'un permis de travail ou d'un permis de séjour
- | Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer
- | Jouir de droits civils et politiques
- | Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- | Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- | Être âgé de 18 ans au moins

### ❖ Conditions particulières de recrutement :

- | Être titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur ou d'un certificat de l'enseignement secondaire inférieur

## Type de contrat

### ❖ Régime de travail :

- | Temps plein ou temps partiel
- | Horaire variable : de jour, de nuit, de week-end et jours fériés, établi selon un horaire de base et adapté chaque mois en fonction des besoins du service et des congés

### ❖ Type et Durée :

- | Contrat à durée déterminée, prolongeable, pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée.

## Modalités du recrutement

- └ **Epreuve pratique** avec mise en situation, portant sur les connaissances générales et professionnelles des candidats et leur niveau de raisonnement.
- └ **Epreuve orale** se présentant sous la forme d'un entretien approfondi mené par les membres du Jury et qui permet :
  - d'évaluer la personnalité du candidat
  - de s'informer sur ses motivations
  - d'évaluer ses compétences en analysant formations et expériences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir
  - d'évaluer ses aptitudes
  - d'évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques
  - d'évaluer ses compétences communicationnelles et de management.

Les personnes répondant aux conditions générales et particulières de recrutement seront invitées à se présenter à l'épreuve pratique.

**Seuls les 10 premiers candidats qui ont réussi la 1re épreuve** (min. 50 %) participeront à la 2e épreuve (orale).

## Modalités de candidature

- ❖ **Délai d'envoi** : le 07.08.2026 au plus tard
- ❖ **Documents à joindre OBLIGATOIREMENT à la candidature** :
  - └ une lettre de motivation
  - └ un curriculum vitae
  - └ le cas échéant, une copie du permis de séjour et/ou du permis de travail
  - └ copie d'un des diplômes requis
  - └ un extrait récent de casier judiciaire
- ❖ **Coordonnées d'envoi** :
  - └ Par courrier : **C.P.A.S. d'Arlon**  
**Service Secrétariat – GRH**  
**Rue Godefroid Kurth, 2/i**  
**6700 ARLON**
  - └ Par mail : **grh.cpas@arlon.be**

# ***Monographie de fonction et profil de compétence***

## **Animateur accueil de jour et abri de nuit (Barème D2)**

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

Être titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur ou d'un certificat de l'enseignement secondaire inférieur ;

### **FINALITÉ DE LA FONCTION**

Sous la responsabilité du responsable du service d'urgence sociale, il contribue à la mise en œuvre de la politique d'action sociale développée par le C.P.A.S.

Il est chargé d'assurer l'accueil et l'encadrement des usagers au sein de l'accueil de jour et de l'abri de nuit, ainsi que la mise en place de projets liés à ces structures.

Il est également chargé d'aller à la rencontre des publics précarisés ne fréquentant pas spontanément les dispositifs d'accueil (abri de nuit, accueil de jour), afin de créer un premier lien de confiance, évaluer les besoins et favoriser l'accès aux services d'aide et d'accompagnement.

Lors des périodes de températures particulièrement basses, il doit contribuer à la protection des personnes en situation de grande précarité, en prévenant les risques liés au froid (hypothermie, isolement, mise en danger) et en facilitant l'accès à des solutions d'hébergement et d'aide d'urgence.

### **TÂCHES ET RESPONSABILITÉS**

#### **1. Accueil et accompagnement éducatif**

- Accueillir quotidiennement les usagers et instaurer une relation éducative de confiance.
- Mettre en place des activités favorisant l'autonomie, la communication et la socialisation.
- Observer et évaluer les besoins, capacités et évolutions de chaque personne accompagnée.
- Soutenir la participation active des usagers dans la vie du service.
- Veiller à maintenir un contexte motivant et structuré, respectueux des usagers, du secret professionnel et de la déontologie du service.
- Veiller à la gestion de l'hygiène des usagers.
- Effectuer des maraudes régulières sur le territoire communal en journée.
- Identifier et aller vers les personnes en situation de grande précarité ou de sans-abrisme (non-recours aux droits, isolement, errance).
- Établir un contact respectueux, non intrusif et basé sur l'adhésion de la personne.
- Évaluer les besoins immédiats (mise à l'abri, soins, alimentation, sécurité) et orienter vers les dispositifs adaptés.
- Informer sur les services du CPAS (accueil de jour, abri de nuit, accompagnement social, aides possibles).
- Faciliter l'accès aux structures (accompagnement physique si nécessaire).

- Assurer un suivi de première ligne et maintenir le lien avec les personnes rencontrées.
- Distribuer du matériel de première nécessité en cas de besoin et selon les moyens disponibles (boissons chaudes, couvertures, kits d'hygiène, etc.).
- Signaler les situations urgentes ou préoccupantes (santé, danger, vulnérabilité) aux services compétents.
- Participer à la veille sociale du territoire (repérage des zones, évolution des publics, besoins émergents).
- Participer activement au déclenchement et à la mise en œuvre du Plan Grand Froid selon les directives institutionnelles.
- Renforcer les maraudes et actions de travail de rue durant la période hivernale.
- Repérer et aller vers les personnes sans abri ou en habitat précaire exposées aux conditions climatiques.
- Informer les usagers des dispositifs spécifiques mis en place (ouverture de lits supplémentaires, horaires élargis, services d'urgence).
- Assurer une vigilance accrue quant à l'état de santé et aux situations de danger.
- Collaborer avec les partenaires du réseau (autres services sociaux, Croix-Rouge, services de santé, autorités locales, police, etc.).
- Assurer une transmission rapide des informations utiles à l'équipe et à la coordination du dispositif.

## **2. Travail en équipe et coordination**

- Participer aux réunions d'équipe et à la réflexion institutionnelle.
- Rendre compte de ses observations (notes, bilans, transmissions).
- Collaborer avec les services internes au CPAS et les partenaires extérieurs (services de santé, associations, police etc.).
- Contribuer à la co-construction des projets personnalisés.
- Assurer la formation, la gestion et le suivi des bénévoles.
- Veiller à avoir un bon esprit d'équipe et être solidaire avec ses collègues.

## **3. Conception et animation d'activités**

- Concevoir, organiser et animer des activités éducatives ou de la vie quotidienne.
- Adapter les activités aux capacités, rythmes et envies des usagers.
- Garantir la sécurité physique et morale des participants.

## **4. Suivi administratif et institutionnel**

- Participer à la rédaction des rapports, bilans et évaluations.
- Contribuer à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de service.
- Suivre les procédures de travail et les directives de la hiérarchie et des organes décisionnels.

- Garantir la cohérence et l'uniformisation des pratiques méthodologiques et des procédures internes au service.
- Veiller à développer ses compétences (formation, information, évaluation, réunion, ...).
- Gestion des stocks.

La liste ci-dessus est non-exhaustive. La personne en place peut donc être amenée à effectuer d'autres activités dans le cadre de son emploi.

## COMPÉTENCES TECHNIQUES

### Connaissances théoriques et/ou pratiques

- Connaître le secteur de la précarité et de l'exclusion sociale, ses enjeux et adhérer à ses valeurs.
- Disposer d'une connaissance du réseau institutionnel local.
- Maîtrise des techniques d'animation et d'accompagnement éducatif.
- Être capable de mettre à jour ses connaissances et d'actualiser les informations.
- Participer aux formations organisées.

### Informatique

- Être capable d'utiliser toutes les fonctionnalités des logiciels répertoriés comme utiles pour l'exercice de la fonction.

### Respect de la réglementation en vigueur

- Appliquer la réglementation et les procédures en vigueur au C.P.A.S. et respecter et appliquer les décisions du Conseil de l'Action Sociale, du Bureau Permanent et du Comité Spécial du Service Social.
- Adhérer aux objectifs de l'institution.
- Respecter la déontologie et l'éthique.

## APTITUDES LIEES A LA FONCTION

- Être capable de gérer le stress.
- Faire preuve de maîtrise de soi y compris dans des situations complexes ou nouvelles.
- Adhérer aux valeurs que sont la droiture, l'intégrité, l'égalité, l'équité et le respect de l'autre.
- Avoir une capacité d'autonomie et de polyvalence dans le travail.
- Être capable d'organiser son travail avec méthode et efficacité.
- Faire preuve de rigueur administrative dans le respect des règles institutionnelles.
- Communiquer aisément avec clarté et efficacité.
- Susciter l'esprit d'équipe.
- Prendre des initiatives.

- Intégrer dans sa pratique professionnelle l'évaluation permanente de son travail.
- Être capable de gérer et arbitrer les conflits.
- Faire preuve de disponibilité et de souplesse.
- Être capable de susciter l'initiative chez ses collaborateurs.
- Faire preuve d'ouverture d'esprit.
- Avoir le sens critique.
- Faire preuve d'imagination et de créativité.
- Avoir une approche humaniste.
- Faire preuve d'optimisme.
- Faire preuve de diplomatie.
- Avoir une capacité d'écoute, de communication, de reformulation.
- Être capable de se remettre en question.
- Avoir la volonté de penser son travail dans une perspective continue de recherche de l'optimalité.
- Faire preuve de conscience professionnelle.
- Analyser et synthétiser les informations.
- Être en mesure de créer des synergies avec un partenariat élargi et de travailler en réseau.
- Être capable de négocier avec des partenaires.
- Être capable de défendre des projets.